

ACTU | Grand Roanne

ROANNAIS Énergies renouvelables **Un parc éolien... sans vent ?**

Jérôme DELABY



La société a l'autorisation pour exécuter des mesures de vitesse, de force, d'intensité du vent, sur une année environ. Photo Gilles REYMANN

Depuis quelques mois, le projet éolien de la société Vents d'Oc, dans les communes d'Amions et Pommiers, est en stand-by. Des études de mesures de vent doivent être menées. Les opposants au projet en sont persuadés : du vent, il n'y en a pas.

Ce n'est pour l'instant que l'embryon d'un projet, mais il fait déjà réagir depuis plusieurs mois. En février dernier, les habitants d'Amions et Pommiers apprenaient qu'une société nommée Vents d'Oc, filiale du groupe allemand Windwärts, étudiait la possibilité d'implanter un parc éolien dans la forêt de Bas et dans le bois des Ardilliers, près de Saint-Georges-de-Baroille. Immédiatement, un collectif intitulé Apprai (Association pour la protection et la promotion du patrimoine rural des vals d'Aix et d'Isable) se créait, et s'oppose depuis à ce projet. Après plusieurs réunions publiques du collectif et de la société, une question revient régulièrement : y a-t-il seulement un gisement de vent assez important sur le site pour implanter des éoliennes ?

« C'est une région où il n'y a pas de vent, plante ainsi David Lehodey, président de l'association. Tout le monde le sait. Historiquement, il n'y a aucune trace d'éolien dans cette plaine. C'est un pari absurde et non viable. » Anthony Weider, chef de

projet à Vent d'Oc, l'admettait en février dernier : « Le gisement de vent est moyen. » Mais il nuance : « On sait qu'il y a un potentiel. Il y en a sur tout le territoire. On choisira le matériel en fonction de la ressource de vent. » La société a l'autorisation pour exécuter des mesures de vitesse, de force, d'intensité du vent, sur une année environ. « Nous voulions le faire avec mât. Mais ce type de matériel, à peine placé, est souvent dégradé. Nous réfléchissons à des méthodes de mesure par faisceau lumineux ou par onde. » Ces mesures devraient être faites d'ici la fin de l'année et donneront un éclairage clair sur le gisement.

• L'A89 : une « ligne de force »

L'association estime que le projet est fait « au forceps, à l'arrache. Que l'équilibre environnemental esthétique de ce tissu du paysage patrimonial serait bouleversé. Qu'un développement énergétique raisonné, comme le solaire, la biomasse ou la géothermie serait plus raisonné. » Anthony Weider répond que la société, habituée aux oppositions, a « ciblé stratégiquement des couloirs de vent dans la Loire. Nous suivons la ligne de force de l'A89, en nous appuyant sur une infrastructure déjà existante. » Le chef de projet rappelle que pour l'instant, dans la Loire, il n'y a encore aucune éolienne. « Faire de la transition énergétique coûte que coûte, ce n'est pas la solution », rétorque l'Apprai.

